

Structurer et financer un projet d'intérêt général

Programme générique en date du 3 mars 2026. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	Cette formation accompagne les structures de l'intérêt général dans la clarification et la consolidation de leur projet, en travaillant sa logique d'intervention, son ancrage territorial et sa cohérence stratégique. En s'appuyant sur le cadre des Objectifs de Développement Durable, elle offre aux participant-e-s un temps de recul et d'alignement, favorisant une meilleure articulation entre vision, actions et impacts recherchés. La formation permet ainsi de construire un plan d'actions structuré et soutenable, de renforcer le plaidoyer du projet et d'identifier des leviers de financement adaptés, publics comme privés, au sein de l'écosystème du territoire. Les porteur.euse.s de projet repartent avec une capacité renforcée à piloter, défendre et faire évoluer leur projet dans la durée.
Pré-requis	Aucun prérequis technique exigé. Une expérience en gestion de projet ou en animation de structure est un plus.
Objectifs généraux	- Inscrire un projet dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) - Concevoir et reformuler un projet à partir de l'Approche Orientée Changement (AOC) - Structurer un projet à l'aide de la méthodologie du cadre logique - Lire, analyser et décrypter de manière stratégique un appel à projets - Identifier et qualifier des financeurs publics et privés pertinents, en tenant compte de leur stratégie, de leurs priorités et des spécificités de l'écosystème territorial. - Présenter, argumenter et défendre un projet à impact social et territorial
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	Axe 1 : Cadrage stratégique et développement durable - Identifier et expliciter au moins 2 Objectifs de Développement Durable (ODD) pertinents pour son projet de développement local, en justifiant leur lien avec les enjeux du territoire. Évaluation : choix de 2 cartes ODD et restitution orale - Formuler un problème prioritaire à partir d'un diagnostic territorial, en s'appuyant sur des données qualitatives et des outils centrés sur les bénéficiaires Évaluation : carte d'empathie, arbre à problèmes Axe 2 : Conception et structuration du projet - Construire une trajectoire de changement cohérente en mobilisant l'Approche Orientée Changement (AOC), en identifiant les effets attendus à court, moyen et long terme. Évaluation : schéma de trajectoire de changement commenté. - Élaborer un cadre logique complet et argumenté, intégrant objectifs, résultats, activités, indicateurs et hypothèses. Évaluation : cadre logique complété - Identifier et hiérarchiser les parties prenantes du projet, en précisant leur rôle et leur niveau d'implication dans la mise en oeuvre. Évaluation : cartographie des parties prenantes Axe 3 : Financement et valorisation du projet - Analyser un appel à projets en identifiant précisément les critères d'éligibilité, les attendus du financeur et les contraintes opérationnelles. Évaluation : fiche d'analyse d'appel à projets complétée. - Identifier au moins deux sources de financement pertinentes (publics ou privés) et justifier leur adéquation avec le projet et la stratégie de la structure. Évaluation : grille complétée de ciblage des financeurs. - Rédiger une note de présentation synthétique du projet (fiche-projet) intégrant objectifs, impacts attendus et valeur ajoutée pour le financeur. Évaluation : fiche projet complétée - Présenter oralement son projet de manière convaincante, en adaptant son argumentaire à un partenaire ou à un comité de sélection. Évaluation : mise en situation par un jeu de rôle
Public concerné	La formation s'adresse aux salarié.e.s et bénévoles impliqué.e.s dans la conception, la coordination ou le développement de projets solidaires et d'intérêt général sur leur territoire, au sein de structures de l'Économie Sociale et Solidaire, de collectivités territoriales ou d'organisations à but non lucratif.
Modalités d'inscription et délai d'accès	L'interlocuteur principal pour toute demande d'information, d'inscription ou d'adaptation de la formation est la responsable pédagogique et formatrice, qui assure l'accueil des demandes, l'analyse des besoins, l'information sur le contenu, les objectifs et les modalités de la formation, et la coordination administrative jusqu'à l'inscription définitive. Contacter notre Référent Handicap : Aurore DUPAS - aureore.dupas@heliscoop.com - 07.82.32.72.55 - contact@heliscoop.com - 07.82.32.72.55
Méthodes mobilisées	La formation repose sur une pédagogie active et expérientielle, alternant apports méthodologiques, cadres de référence, études de cas et mises en situation professionnelles. Les temps de réflexion collective mobilisent des outils d'intelligence collective (cartographie des parties prenantes, travail collaboratif guidé, analyse partagée de situations-problèmes), favorisant la confrontation des points de vue, la prise de recul et l'appropriation des méthodes. Les travaux réalisés pendant la formation constituent des supports d'apprentissage, permettant l'acquisition et l'évaluation de compétences transférables à d'autres projets et contextes professionnels. La formation ne constitue pas un accompagnement individualisé de projet, mais un dispositif d'apprentissage permettant aux participant.e.s de s'approprier des méthodes et outils répliquables.

Ressources pédagogiques	La présentation support de la formation est transmise à l'ensemble des participant.e.s à l'issue de la session. Les stagiaires repartent avec l'ensemble des outils pédagogiques complétés et formalisés durant la formation, constituant une base opérationnelle directement mobilisable dans leur pratique professionnelle, notamment : carte d'empathie, arbre à problèmes, arbre à solutions, cadre logique, cartographie des parties prenantes et la fiche-projet synthétique. Les participant.e.s bénéficient également d'un accès aux cadres de référence mobilisés pendant la formation (Objectifs de Développement Durable, Approche Orientée Changement, méthodologie du cadre logique, etc.), via une sélection de ressources documentaires et de liens leur permettant d'approfondir les aspects théoriques et méthodologiques abordés.
Modalités d'organisation	La formation se déroule entièrement en présentiel, sur une durée de 3 journées. Le choix du présentiel vise à favoriser la dynamique de groupe, les échanges entre participant.e.s, la confrontation des points de vue et l'utilisation d'outils d'intelligence collective, essentiels à l'appropriation des méthodes abordées. La formation est organisée sur le territoire du GrandAngoulême. Le lieu précis de la formation est communiqué aux participant.e.s lors de la confirmation d'inscription.
Matériel pédagogique	L'organisme de formation met à disposition l'ensemble du matériel pédagogique nécessaire au bon déroulement de la formation. Les équipements et supports suivants sont fournis : - une salle de formation équipée, adaptée au travail en groupe, - un vidéo-projecteur et un ordinateur pour la diffusion des supports, - une présentation pédagogique projetée (support PowerPoint), - un paperboard, - des supports papier grand format (feuilles A3), - des post-it, feutres
Modalités d'évaluation	À l'issue de la formation, un questionnaire d'autoévaluation (post-test) est proposé aux participant.e.s afin de mesurer : • l'évolution des compétences et des connaissances, • l'adéquation entre les objectifs de la formation et les attentes initiales, • le niveau de satisfaction globale. Les questionnaires prennent la forme de questions fermées et ouvertes, notamment des échelles de type Likert, par exemple : « Sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout d'accord, 5 = tout à fait d'accord), estimez-vous que la formation a répondu à vos attentes en termes de développement de compétences ? »
Accessibilité des personnes en situation de handicap	L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005. Accès aux formations À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques. Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous. En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap : Aurore Dupas mail:aurore.dupas@heliscoop.com
Tarif indicatif	1470,00 € 70,00 € de l'heure Cette prestation de formation est exonérée de TVA conformément à l'article 261 du CGI Tarif inter-entreprises par stagiaire. Contactez-nous pour un tarif de groupe
Durée	21 heures

Intervenant(e)



Son CV

<https://www.linkedin.com/in/agn%C3%A8s-daugreilh-%F0%9F%8C%8D-a15a2a207/>



Agnes DAUGREILH (KUNE Formation) fait partie de la coopérative d'activités et d'emploi Heliscoop SARL SCIC à capital variable
RCS SAINTES 82242592200058 – APE : 9499Z – N° de TVA Intracom. : FR37822425922 – www.heliscoop.com
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75170257317 auprès du préfet de la région Nouvelle Aquitaine
Heliscoop est certifié Qualiopi QUA008208 au titre des catégories d'actions suivantes : **actions de formation**

Agnes DAUGREILH

Formatrice en projet de solidarité et de développement local

Agnès Daugreilh est formatrice et consultante en accompagnement de projets de solidarité et de développement local (à but non lucratif). Elle dispose d'une solide expérience universitaire et professionnelle en ingénierie de projets de coopération internationale et de développement.

Elle mobilise des outils et méthodes issus des sciences sociales, notamment de la sociologie (enquête et analyse), de l'urbanisme (lecture des territoires et montage de projets multi-acteurs) et de la solidarité internationale (approche orientée changement et co-construction).

Ses formations et accompagnements s'appuient sur des cadres de référence reconnus, en particulier les critères de qualité du CAD de l'OCDE (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact, durabilité), ainsi que sur les Accords de Paris et les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).

Elle accompagne les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la conception de projets rigoureux et contextualisés, permettant de valoriser les impacts et la durabilité des actions menées, au bénéfice des publics concernés, et de répondre aux exigences des financeurs publics et privés (fondations, mécènes, bailleurs).

Ses réalisations

?

Agnès a mené de nombreux projets dans le domaine de la solidarité et de la coopération internationales. Elle a fondé et dirigé une association dédiée au développement durable dans le sud de la Tunisie, a accompagné des projets de coopération entre le Grand Angoulême et Ségou au Mali, ainsi qu'entre Grenoble et Sfax en Tunisie.

Aujourd'hui, elle accompagne des collectivités territoriales françaises souhaitant s'engager avec des partenaires des pays du Sud, dans des projets contribuant à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (exemples : assainissement, accès à l'eau potable, gestion des déchets).

Elle met également à disposition son expérience et ses outils méthodologiques pour aider les porteurs de projets à répondre aux grandes exigences de qualité : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité, garantissant ainsi des projets rigoureux et générateurs d'impacts sociaux et environnementaux durables.

Parallèlement, Agnès est investie dans des projets d'éducation à la citoyenneté mondiale et coordonne des initiatives auprès des jeunes, notamment dans le cadre de programmes Erasmus+, afin de favoriser la mobilisation, l'engagement et l'ouverture internationale des nouvelles générations.

L'ensemble de ces expériences lui permet d'avoir une vision claire des attentes des financeurs publics et privés et d'accompagner efficacement les équipes et les dirigeant-es de structures de l'ESS et les acteurs publics dans la recherche et la mobilisation de financements pour leurs projets.

Contenus